



# Association pour une Maison de la littérature à Genève (MLG)

**Procès-verbal de l'assemblée générale de la MLG du 28 février 2007, tenue à 18h. 30  
à la Librairie Le Parnasse, rue de La Terrassière 6, 1207 Genève**

Présents :

Pour le comité de la MLG : Sylviane Dupuis (SD), présidente ; Sandrine Fabbri (SF), secrétaire ; Daniel de Roulet (DR), trésorier.

Excusés : Manon Pulver et Eric Eigenmann, nouveaux membres du comité proposés à l'AG par le comité

Membres présents de la MLG : Anne Brécart-Lavanchy et Guy Poitry, membres fondateurs ; Edward Bizub ; Béatrice Cazorla ; Gilles Champoud ; Gérald Chevrolet ; David Jakubec ; Jean-Pierre Keller ; Rose-Marie Pagnard ; Louis-Marc Pillet ; Mathilde Vischer ; Jean-Michel Wissmer.

Membres excusés de la MLG : Yves Laplace, membre fondateur ; Yves Bridel ; Germain Clavien ; André Durussel ; Jean-Claude Fontanet ; Gilles Laubert, vérificateur des comptes ; Michel Layaz ; Anne Noschis-Faussigny ; Amélie Plume ; Jean-Daniel Robert ; Yubitza Saa-Baud ; Joëlle Stagoll ; Anne Turrettini ; + Christine Hirsig, administratrice de l'Orangerie 2006.

SD souhaite la bienvenue à tous les membres présents de la MLG.

## **1. Approbation du PV de l'assemblée générale du 28 novembre 2006**

Le PV est approuvé à l'unanimité.

## **2. Comptes définitifs 2006 (MLG + Orangerie) et rapport du vérificateur des comptes**

Gilles Laubert vérificateur aux comptes a avalisé les comptes présentés et commentés par Beatrice Cazorla, nouvelle administratrice de la MLG proposée par le comité. Le rapport enregistre une perte de 550.- - soirée Pajak -, restent 10'500.-, solde de l'Orangerie 2006, à verser sur le compte de la MLG en accord avec le DAC (ce qui est désormais fait).

Les comptes 2006 de la MLG sont acceptés à l'unanimité.

## **3. Election du nouveau comité – deux nouveaux membres en remplacement de Guy Poitry démissionnaire pour raisons de santé au 31.12.2006.**

SD présente Manon Pulver, auteur de théâtre, dramaturge à la Comédie de Genève, et Eric Eigenmann, spécialiste de théâtre et chargé de cours au Département de français de l'Université de Genève. Le comité propose à l'AG de les élire comme nouveaux membres devant compléter le comité actuel composé de SD, DR et SF.

Manon Pulver et Eric Eigenmann sont acceptés à l'unanimité comme nouveaux membres complétant le comité actuel de la MLG.

#### **4. Mandat d'administration-gestion des comptes à Beatrice Cazorla, administratrice**

SD présente Béatrice Cazorla, qui a été administratrice notamment au Théâtre du Grütli. Elle sera l'administratrice de la MLG pour 5'000.- francs annuels.

Le mandat de Béatrice Cazorla est accepté à l'unanimité.

#### **5. Budget provisionnel et projets 2007 – recherche de fonds**

SD dit que des demandes de subventions pour la MLG sont en attente de réponse auprès de la Loterie romande, du DAC et d'un privé.

Manifestations prévues : l'invitation de l'écrivain bernois Pascal Mercier. La soirée se déroulera le mardi 29 mai 2007 à 19h, au Poche Genève, Théâtre en Vieille-Ville, rue du Cheval-Blanc 7, tél. 022/ 310 37 59, [www.lepoche.ch](http://www.lepoche.ch) et sera organisée en collaboration avec le Literaturhaus Zurich.

Sont envisagées en tout cas : une soirée avec des écrivains libanais à la Comédie de Genève à l'automne 2007 et une soirée Zoé (au printemps 2007).

#### **6. Perspectives futures de collaboration avec la Fondation Aubert-Tournier**

DR rappelle que la Fondation Aubert-Tournier a dû fermer les Maisons Mainou faute de moyens financiers, la Commune de Vandoeuvres ayant décidé de supprimer sa subvention ce qui empêchait la Ville de Genève, selon le principe de subsidiarité, de maintenir sa propre subvention. Le Conseil de fondation des Maisons Mainou a demandé au Service de surveillance des fondations l'autorisation de vendre les Maisons Mainou afin de pouvoir sauver le projet et de pouvoir le développer dans un lieu tiers, autorisation qui a été refusée. Le Service de surveillance des fondations a engagé le Conseil de fondation des Maisons Mainou à trouver de l'argent afin de relancer le projet artistique intra-muros, selon les vœux testamentaires de Germaine Tournier, légataire des Maisons Mainou. Le Conseil de Fondation est invité à mettre en valeur le parc immobilier de la propriété en aménageant des appartements et en les vendant ou en les louant. Il pourra ensuite relancer son projet artistique en utilisant les bénéfices générés par son parc immobilier. Le Conseil de fondation a décidé de ne pas faire recours contre cette décision.

Daniel de Roulet est entré dans le Conseil de la Fondation Aubert-Tournier, et le DAC encourage très vivement la Fondation Aubert-Tournier et la MLG à collaborer, leurs buts se recoupant en grande partie. Il a même songé à nous proposer, pour le futur (une lettre de Patrice Mugny l'atteste), de disposer en commun des locaux qui seront libérés à Saint-Gervais par le départ du Centre contemporain de Photographie – proposition pour le moment remise en question par le refus du Service de surveillance des fondations... Il faut donc envisager d'autres modalités de collaboration.

DR annonce que le conseil de la Fondation Aubert-Tournier a décidé de louer trois appartements des Maisons Mainou et de vendre une partie du mobilier non patrimonial pour relancer les activités. Deux événements seront organisés en mai 2007. Le premier sera organisé le 13 mai par le musicien Michel Wintsch, qui quitte le conseil de fondation. Le

16 mai sera organisée aux Maisons Mainou une soirée MLG – dont le contenu reste à définir par la MLG.

## 7. Avenir de la MLG ? Discussion ouverte

SD pose la question : la MLG doit-elle rester nomade et virtuelle avec un site ou s'installer dans un lieu en dur ? Quel doit être son cahier des charges ?

A ce propos, elle précise qu'Ambroise Barras, créateur multimédia et chargé de cours au Département de français de l'Université de Genève, créera gracieusement le site Internet de la MLG qui comprendra un forum et la liste des membres de la MLG.

Les membres présents à l'AG acceptent que les noms des membres figurent sur le site.

DR précise que le forum permettra de débattre de questions concernant les buts et l'identité de la MLG.

Il est décidé par l'AG que le forum sera ouvert au public, mais ses différents débats seront ouverts par les membres.

SF précise que Manon Pulver a une expérience des forums – grâce à largeur.com – et qu'il est tout à fait possible de les gérer. Le forum serait géré par Manon Pulver et SF.

SF rapporte une remarque d'Ambroise Barras qui se demande si *Maison de la littérature à Genève* est un bon intitulé, si cela ne va pas exclure tous les créateurs multimédia qui utilisent la langue mais se sentent hors d'une littérature considérée comme institutionnelle. Il se demande donc s'il ne vaudrait pas mieux que cela s'appelle *Maison des littératures*...

Après discussion, la MLG décide que littérature est un terme générique qui englobe toutes les littératures et que la preuve s'en fera par l'acte – on ne va pas tomber dans des absurdités telles que la *Maison de toutes les musiques* envisagée à Genève. On en reste donc à *Maison de la littérature à Genève* – Genève étant le lieu physique où elle se trouve, et non pas son rayon d'action.

Guy Poitry dit que la maison qu'occupait l'Antenne romande de Pro Helvetia est désormais disponible, y avons-nous songé ?

SD répond que oui, que le comité va envoyer une lettre au DIP pour dire que la MLG serait intéressée par cet endroit.

Gérald Chevrolet dit que même si on ne peut plus compter sur l'argent de la vente des Maisons Mainou, il faudrait quand même revoir Patrice Mugny pour savoir s'il n'y aurait pas, malgré tout, une possibilité de disposer des locaux de Saint-Gervais, l'endroit, comportant un espace pour le bureau et différentes salles de théâtre, serait idéal...

SD confirme qu'il faut suivre la piste Saint-Gervais.

Guy Poitry demande si ce que la MLG cherche est juste un bureau et un lieu d'accueil ou plus.

SD répond qu'après une année d'existence nomade, il faudra faire le point pour savoir si la MLG a besoin d'un lieu de manifestations fixe ou pas.

Gérald Chevrolet dit que, vu son expérience de directeur des Maisons Mainou, il sait que si une association ou une fondation organise une manifestation dans un lieu d'accueil, elle reste invisible et ce n'est que le lieu d'accueil qui en retire les bénéfices.

Gérald Chevrolet apprécie beaucoup Les Recyclables, café-librairie où l'on peut lire, rester, se rencontrer. Il suggère que la MLG achète un café – ou s'installe dans un café, un lieu convivial, ouvert...

Rose-Marie Pagnard approuve, disant que si la MLG se limite à un bureau, personne n'osera y entrer, ce qui est intéressant, c'est la littérature, c'est lire, un café où l'on puisse lire et assister à des lectures serait l'idéal.

Guy Poitry dit que les spectacles de l'Orangerie repris ailleurs ont en effet perdu le label Orangerie.

Il dit que la Société littéraire de Genève a acquis le restaurant de la Mère royaume.

SD dit qu'il faudrait se renseigner pour savoir si vraiment la Société littéraire possède la Mère Royaume ou si c'est un lieu ouvert.

SD demande si la MLG devrait être romande, suisse ou francophone, disant que l'option choisie définirait un cahier des charges.

Rose-Marie Pagnard demande en quoi consisteraient les échanges si la MLG était par exemple suisse...

Jean-Pierre Keller dit qu'il serait contre une Maison littéraire francophone. En France est francophone tout ce qui n'est pas français, en Suisse, on a une autre vision de la Francophonie.

Anne Lavanchy dit qu'on n'est pas obligé de faire un choix national. La MLG peut se profiler selon sa manière d'aborder la littérature.

SD dit que la MLG pourrait être une maison ouverte à toute forme de littérature.

Anne Lavanchy dit que si elle était ouverte, ce serait formidable.

Gérald Chevrollet dit que dans la culture, on pratique l'hospitalité, on reçoit le monde. Il faut donc rester ouvert.

SD dit qu'il faut avoir le soutien des écrivains romands mais ne pas se cantonner à une petite famille qui se coopte.

Gérald Chevrollet dit qu'il faut malgré tout identifier le cœur d'une association pour que les subventionneurs puissent se positionner, et que le rayonnement vient dans un deuxième temps.

La séance est levée à 19h.50

Sandrine Fabbri, secrétaire  
approuvé par Sylviane Dupuis, présidente